

En cas de conflit, les dispositions ci-après prévalent sur celles du RGAO.

Clauses du RGAO	DISPOSITIONS DU RPAO
1	Introduction
1.1	<p><u>Définition des travaux :</u></p> <p>Le présent Appel d'Offres a pour objet, l'entretien de la voirie dans le cadre des projets transférés aux CTD, fonds routier 2020 de la commune de MBOMA, dans la ville de MBOMA.</p> <p>Ces travaux, conformément aux spécifications techniques essentielles contenues dans le CCTP, comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation de chantier ; - Nettoyage et terrassement ; - Chaussée ; - Assainissement des eaux pluviales ; - Ouvrage d'art ; - Divers. <p><u>Noms et adresse de l'Autorité Contractante : Maire de la Commune de MBOMA, Tel : 664 472 694</u></p> <p><u>Référence de l'appel d'offres : Appel d'Offres National Ouvert APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.MBA/ CIPM-MBA/MBOMA/2020 DU 24/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DANS LE CADRE DES PROJETS TRANSFERES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES, FONDS ROUTIER 2020 DE LA COMMUNE DE MBOMA, DANS LA VILLE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.</u></p>
1.2	<u>Délai prévisionnel d'exécution : quatre (04) mois au maximum</u>
2.1	<p><u>Source de financement MINHDU</u> : Budget d'Investissement Public 2020, Ligne Fonds Routier.</p> <p><u>Nom du projet : ENTRETIEN DE LA VOIRIE DANS LE CADRE DES PROJETS TRANSFERES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES, FONDS ROUTIER 2020 DE LA COMMUNE DE MBOMA, DANS LA VILLE DE MBOMA.</u></p>
5.1	<p><u>Provenance des matériaux, matériels et fournitures d'équipement et services :</u></p> <p>L'exécution du présent Marché nécessitant l'acquisition des matériels et matériaux, préférence est donnée aux produits fabriqués au Cameroun sous réserve de leur conformité aux normes techniques et à la condition que leurs prix soient homologués.</p> <p>Toutefois, en cas de dérogations législatives ou réglementaires, ou résultant des conventions ou accords internationaux, le Ministre du Commerce autorise l'importation desdits produits.</p>
6	Principaux critères de qualification des soumissionnaires
	<p>❖ Examen de la conformité des pièces administratives (Enveloppe A)</p> <p>Le dossier administratif comprend :</p> <p>Elles comprendront notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> a- L'accord de groupement le cas échéant ; b- Le pouvoir de signature le cas échéant ; c- La Déclaration d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur; d- L'Attestation de Non Redevance en cours de validité, délivrée par un Inspecteur des Impôts du ressort ; e- L'Attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, datant de moins de trois mois; f- La quittance d'achat du dossier d'appel d'offres d'un montant de deux cent mille (200.000) FCFA ;

	<p>g- La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de 1838 424(Un million huit cent trente huit mille quatre cent vingt quatre) Francs CFA, délivrée par une banque de premier rang agréée par le MINFI et d'une durée de validité de trois (03) mois ;</p> <p>h- Une attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;</p> <p>i- Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois ;</p> <p>j- La Déclaration sur l'honneur de non n'abandon des chantiers pendant les trois dernières années et de ne pas figurer dans la liste des Entreprises sanctionnées par le MINMAP POUR L'Exercice 2020.;</p> <p>En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces e, f, g, j étant uniquement présentés par le mandataire du groupement.</p>
--	---

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées, les pièces certifiées devront l'être par les administrations signataires des originaux.

A) Evaluation des offres techniques (Enveloppe B)

Les offres techniques de chaque soumissionnaire seront évaluées sur les cinq (05) critères de qualifications ci-après :

B-1- Capacité Financière : **Oui/Non**

Ce critère est rempli si les deux (02) exigences ci-après sont remplies :

1) Chiffre d'Affaires : justifier d'un chiffre d'affaires cumulé d'au moins cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA pendant les deux dernières années **Oui/Non**

NB : Les justificatifs du chiffre d'affaires comprennent notamment :

- Les contrats (première et dernière pages) ou bons de commandes ;
- Les procès-verbaux de réceptions (provisoire ou définitive) pour chaque contrat ou bon de commande

2) Attestation d'un établissement bancaire de 1^{er} ordre :

➤ Soit justifiant la solvabilité du soumissionnaire d'au moins cent millions (100 000 000) Francs CFA : **Oui/Non**

B-2 - Références de l'Entrepreneur : **Oui/Non**

Ce critère est rempli si le soumissionnaire Justifie sur les trois (03) dernières années la réalisation de projets d'entretien routier pour un montant cumulé d'au moins centvingt millions (120 000 000) FCFA TTC ;

NB : Les justificatifs des références comprennent notamment :

- Les contrats (première et dernière pages) des contrats ou lettre-commande ou marché ;
- Les procès-verbaux de réceptions (provisoire ou définitive) pour chaque contrat ou lettre-commande

B-3 - Matériel : **Oui/Non**

Critère rempli si le soumissionnaire justifie la possession ou la location des équipements essentiels ci-après pour la réalisation des travaux :

- 01 Niveleuse (carte grise ou contrat de location) oui/non
- 01 compacteur à pneus (carte grise ou contrat de location) oui/non
- 01 camion-citerne à eau (carte grise ou contrat de location) oui/non
- 01 pickup(carté grise ou contrat de location) oui/non

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ 20 machettes (factures) ➤ 01 tronçonneuse (facture) ➤ 01 camion-gravillonneur ;oui/non | <i>oui/non</i>
<i>oui/non</i> |
|--|--|----------------------------------|

B-4- Personnel de chantier : *Oui/Non*

Ce critère est rempli si **les deux (02) exigences** ci-après sont remplies :

- | | | |
|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ➤ 01 I.T.G.C inscrit à l'ordre: conducteur des travaux (CV, copie certifiée du diplôme + expérience d'au moins de 05 ans) lié à l'entreprise par un contrat <i>oui/non</i> ➤ 01 TSGC ou similaire chef de chantier (CV, copie certifiée du diplôme) lié à l'entreprise par un contrat <i>oui/non</i> ➤ 01 TS topographie ou similaire (CV, copie certifiée du diplôme) lié à l'entreprise par un contrat <i>oui/non</i> ➤ 01 Géotechnicien (CV, copie certifiée du diplôme ou d'attestation) lié à l'entreprise par un contrat <i>oui/non</i> | <i>oui/non</i>
<i>oui/non</i>
<i>oui/non</i>
<i>oui/non</i> |
|--|--|--|

B-5 – Compréhension du projet et Présentation de l'Offre : *Oui/Non*

Cette condition est remplie si **au moins six (06) des Huit (08) exigences** ci-après sont réunies, dont impérativement le 1) et le 2) qui conditionnent le « oui » sur ce critère B-5 :

- 1) Un rapport de visite du site signée par le soumissionnaire décrivant l'état des lieux et recensant les différents points de ravitaillement éventuels en matériaux ;
- 2) Le schéma itinéraire conforme au modèle contenu dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, dûment renseigné par le soumissionnaire ;
- 3) Méthodologie d'exécution conforme aux règles de l'art de chaque lot de travaux ;
- 4) Planning d'exécution des travaux avec rendements d'exécution des tâches cohérents et raisonnables ;
- 5) Planning d'approvisionnement en matériaux concordant avec le planning d'exécution des travaux ;
- 6) Un organigramme de chantier
- 7) Les preuves de l'acceptation des conditions du présent Appel d'Offres par l'insertion des pièces ci-après paraphées à toutes les pages :
 - a. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
 - b. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières ;
 - c. Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- 8) Présentation des Offres en trois volumes avec séparation des pièces de chaque volume par des intercalaires en couleur.

Seules les offres financières des soumissionnaires qui obtiendront un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 76% (dix (10) «Oui» sur les treize(13) critères B-1 ; B-2 ; B-3 ; B-4 ; et B-5) seront évaluées.(confère grille d'évaluation).

B) Evaluation de l'offre financière (Enveloppe C)

Pendant l'évaluation, le montant final de l'offre proposée sera arrêté comme suit :

- ◆ Détermination par la sous-commission d'analyse, conformément aux spécifications du CCTP, des quantités des matériaux entrant dans la constitution de chaque prix ;
- ◆ Correction des quantités de matériaux entrant dans la constitution de chaque sous-détail de prix ;
- ◆ Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
- ◆ Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins qu'il soit estimé qu'il

	<p>s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire corrigé ;</p> <p>N.B : Seront purement rejetées :</p> <ul style="list-style-type: none"> a- Les offres dans lesquelles il existe des postes du détail estimatif sans prix unitaires ; b- Les offres dans lesquelles un sous-détail d'un prix unitaire quantifié sera absent ; <ul style="list-style-type: none"> ◆ Correction des devis estimatifs des offres retenues ; ◆ Classification des offres par ordre de propositions croissantes. <p>Par ailleurs les prix proposés pour les postes où il n'est pas prévu de quantités ne feront pas partie du contrat.</p>
7.3	<u>Visite du site des travaux et réunion préparatoire</u> : Le soumissionnaire doit effectuer une visite du site des travaux.
12	<u>Langue de l'offre</u> : Français ou Anglais
13	Documents constituant l'appel d'offres
13.1	<p>La liste des documents visés à l'article 13 du RGAO devra être complétée, regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :</p> <p>Enveloppe A - Volume I : Pièces administratives</p> <p>Elles comprendront notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a- L'accord de groupement le cas échéant ; b- Le pouvoir de signature le cas échéant ; c- La Déclaration d'intention de soumissionner timbrée au tarif en vigueur; d- L'Attestation de Non Redevance en cours de validité, délivrée par un Inspecteur des Impôts du ressort ; e- L'Attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, datant de moins de trois mois; f- La quittance d'achat du dossier d'appel d'offres d'un montant de deux cent mille (200.000) FCFA ; g- La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de 1 838 424 (Un million huit cent trente huit mille quatre cent vingt quatre) Francs CFA, délivrée par une banque de premier rang agréée par le MINFI et d'une durée de validité de trois (03) mois ; h- Une attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ; i- Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois ; j- La Déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers pendant les trois dernières années et de ne pas figurer dans la liste des Entreprises sanctionnées par le MINMAP POUR L'Exercice 2020. <p>En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces e, f, g, j étant uniquement présentés par le mandataire du groupement.</p> <p>N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées, les pièces certifiées devront l'être par les administrations signataires des originaux.</p>

Enveloppe B - Volume II : Offre technique

La note technique datée et signée, fournit tous les renseignements concernant :

- ❖ Les justificatifs du chiffre d'affaire ;
- ❖ L'attestation de solvabilité ou capacité d'autofinancement ;
- ❖ Les références de l'Entreprise pour les travaux similaires durant les deux dernières années (joindre copies des contrats première et dernière pages plus PV de réception) ;
- ❖ Le C.V, la copie du diplôme des personnes devant assurer les fonctions de Conducteur des travaux et de Chef de chantier. Le Conducteur des travaux devra avoir au moins la qualification d'Ingénieur des travaux de Génie Civil inscrit à l'ordre prouvée et une expérience d'au moins cinq (05) ans. Le Chef de chantier devra justifier la qualification de Technicien Supérieur de Génie Civil et une expérience d'au moins deux ans dans le domaine, d'un topographe justifiant de la qualification de Technicien Supérieur en topographie et une expérience d'au moins deux ans dans le domaine et enfin d'un laborantin justifiant d'une expérience de deux ans dans le domaine.
- ❖ La liste complète du personnel d'exécution.
- ❖ Les moyens matériels de l'Entreprise compatibles avec la nature des travaux ;
- ❖ Une note technique datée et signée fournissant tous les renseignements concernant le mode d'exécution des travaux ;
- ❖ Le planning d'exécution des travaux ;
- ❖ Le Planning des approvisionnements en matériaux de construction ;
- ❖ Un commentaire expliqué du planning d'exécution des travaux ;
- ❖ Un rapport de visite du site signé par le soumissionnaire décrivant l'état des lieux, la nature et la quantité des travaux à réaliser ;
- ❖ Un schéma itinéraire dûment renseigné par le soumissionnaire suivant modèle joint en annexe ;
- ❖ Les plans du projet.
- ❖ Un organigramme du chantier.
- ❖ Le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres paraphé sur toutes les pages.
- ❖ Le Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphé sur toutes les pages.
- ❖ Et le Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphé sur toutes les pages.

Enveloppe C-Volume III : Offre financière

- ❖ La soumission proprement dite, en original rédigée suivant le modèle fourni dans le présent Appel d'Offres, timbrée au tarif en vigueur, signée et datée ;
- ❖ Le Sous-détail des Prix Unitaires paraphé sur toutes les pages par le soumissionnaire ;
- ❖ Le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli daté et signé par le soumissionnaire ;
- ❖ Le Détail Estimatif dûment rempli daté et signé par le soumissionnaire

Chacune des enveloppes A, B et C contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les trois enveloppes seront placées dans une quatrième enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.MBA/ CIPM-MBA/MBOMA/2020 DU 24/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DANS LE CADRE DES PROJETS TRANSFERES AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES, FONDS ROUTIER 2020 DE LA COMMUNE DE MBOMA, DANS LA VILLE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

NB :Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

Prix et monnaie de l'offre

14.4	<u>Révision des prix : Les prix du Marché ne sont pas révisables</u>
15.2 et 15.3	<u>Monnaie du pays du Maître d'Ouvrage (monnaie nationale) : Franc CFA (FCFA)</u>
	Préparation et dépôt des offres
16.1	<u>Période de validité des Offres : La période de validité des offres est de 60 (soixante) jours à partir de la date limite de dépôt des offres</u>
17.1	<u>Montant de la caution de soumission : 1 838 424 (Un million huit cent trente huit mille quatre cent vingt quatre)Francs CFA.</u>
18.1	Les offres sont appelées sur la base d'un délai d'exécution des travaux compris entre 60 jours au minimum et 120 jours au maximum. Le délai d'exécution proposé par le soumissionnaire retenu deviendra le délai d'exécution contractuel.
18.3.	<u>Les variantes techniques sur la ou les parties des travaux spécifiés ci-dessous ne sont pas permises.</u>
19.1	<u>Il n'y aura pas de réunion préparatoire à l'établissement des offres. Cependant, une visite du site des travaux est obligatoire (Clause 7.3 du RGAO).</u>
20.1	<u>Nombre de copies de l'offre qui doivent être remplies et envoyées : 07 (sept) exemplaires dont (01) un original et 06 (six) copies marqués comme tels.</u>
21.2	<u>Adresse de l'Autorité Contractante à utiliser pour l'envoi des offres : Maire de la Commune de MBOMA, Tel : 664 472 694.</u>
22.1	<u>Date et heure limites de dépôt des offres : au plus tard le 16/04/2020 à 12 heures (heure locale).</u>
25.1	<u>Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : le 16/04/2020 à 13 heures, heure locale, dans la salle des réunions de la Commune de MBOMA, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</u>
	ANALYSE DES OFFRES
	<p>Le rapport d'analyse des Offres respectera le canevas indicatif ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. GENERALITES 2. COMPOSITION ET MISSIONS ASSIGNEES A LA SOUS COMMISSION D'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET FINANCIERE. <ul style="list-style-type: none"> II-1 Composition de la Sous-commission d'analyse II-2 Rappel des missions assignées à la sous-commission d'analyse des offres. 3. RAPPEL DU RESULTAT DU DEPOUILLEMENT DES OFFRES 4. OBSERVATIONS EVENTUELLES RELEVEES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES 5. METHODOLOGIE DE TRAVAIL 6. DOCUMENTS RECUS DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES 7. EVALUATION DETAILLEE DES OFFRES <ul style="list-style-type: none"> a. Première étape : Examen de la conformité des pièces administratives (volume 1)

N°	Entreprises	Lot postulé	Offre Administrative	Observations
----	-------------	-------------	----------------------	--------------

		-		
		-		

b. Deuxième étape : Evaluation de l'offre technique (Volume 2)

- i. Rappel des Critères éliminatoires de l'offre technique ;
- ii. Vérification de la satisfaction des critères éliminatoires ;
- iii. Rappel des Critères de qualification ;
- iv. Evaluation des critères de qualification

N°	Entreprises	Satisfaction des critères					Observations
		Expérience	Personnel	Matériel	Chiffre d'affaire	Compréhension du projet	

c. Troisième étape : Evaluation de l'offre financière (Volume 3)

- i. Rappel des Critères éliminatoires de l'Offre financière ;
- ii. Rectification des montants des Offres :
 - 1. Détermination, conformément aux spécifications du CCTP, des quantités des matériaux entrant dans la constitution de chaque prix ;
 - 2. Correction des sous-détails et bordereau des prix unitaires ;
- iii. Vérification de la satisfaction des critères éliminatoires.

N°	Entreprises	Lot postulé	Montant TTC proposé dans l'offre	Motif élimination de l'offre	Observations
		-			
		-			

- iv. Correction des devis estimatifs des offres ;
- v. Récapitulatif de l'évaluation et de la correction des Offres Retenues.

N°	Entreprises	Lot postulé	Montant TTC proposé dans l'offre	Montant évalué et corrigé	Observations
		-			
		-			

vi. Comparaison des offres Retenues

Lot	Entreprises	Montant prévisionnel du DAO	Montant TTC proposé et corrigé	Rang
1	
		
2	
		

	ATTRIBUTION DU MARCHE
39.1. 39.2.	<p>Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- administrative sera jugée conforme ; 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 76 % ; 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.